



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Créée en souvenir des combats menés par Françoise et François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la Résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie, et reconnue d'utilité publique, la Fondation Seligmann a poursuivi en 2025 son action dans les réseaux d'éducation prioritaire et les quartiers prioritaires de la politique de la ville, à Paris, en Essonne, en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne.

Dans un contexte où le vivre ensemble est fragilisé et attaqué de toutes parts, elle a financé 80 actions portées par des établissements scolaires et associations de ces départements, favorisant la lutte contre tous les racismes, le travail de mémoire, la promotion de la tolérance, l'intégration et l'accès aux droits pour les étrangers résidant sur le territoire, ainsi que le renforcement de l'égalité des chances pour les publics fragiles.

À l'échelle d'un monde en plein bouleversement, ces aides sont comme une goutte d'eau dans l'océan. Mais pour les communautés éducatives, les quartiers, les individus auxquels elles profitent, elles sont précieuses, et peuvent même s'avérer déterminantes.

C'est forts de cette conviction que les bénévoles et l'équipe salariée qui animent la Fondation Seligmann depuis bientôt vingt ans continuent d'œuvrer, jour après jour, conformément aux orientations données par sa fondatrice.

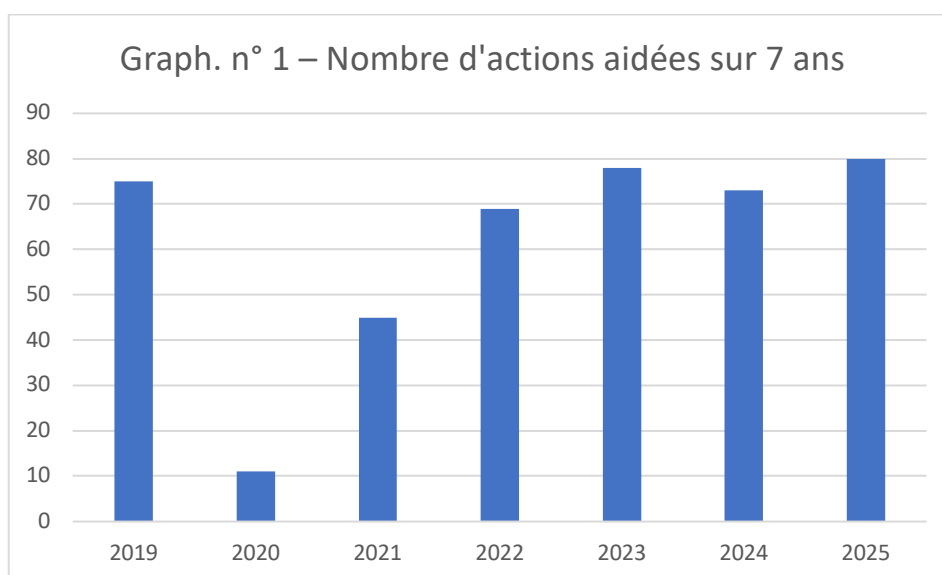


Crédits Éric Fougere – Corbis Entertainment

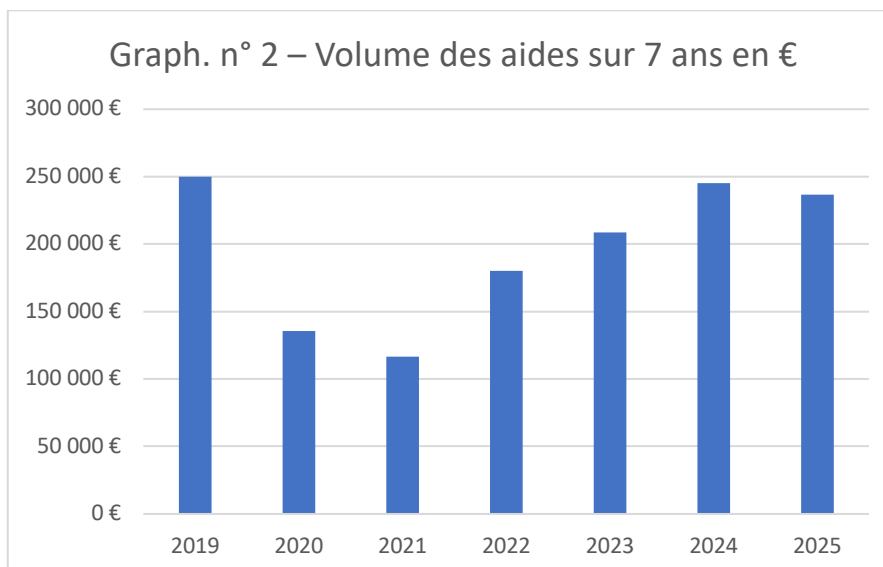


ACTIONS DE LA FONDATION

La Fondation Seligmann a été saisie en 2025 de 164 demandes d'établissements scolaires et associations, contre 112 en 2024. Elle a refusé 82 de ces demandes et en a accepté 82. Deux aides ont par la suite été annulées à la demande des porteurs, les actions correspondantes n'ayant pu avoir lieu. D'ici à la fin de l'année 2026, les actions soutenues devraient avoir bénéficié directement à 16 370 jeunes et adultes en insertion, et indirectement à plus de 8 600 de leurs camarades et membres de leurs familles. La Fondation, qui avait connu une chute brutale de son activité du fait de la pandémie de Covid-19, avant de reprendre peu à peu son rythme de croisière, n'a jamais aidé un si grand nombre d'actions (graph. n° 1).



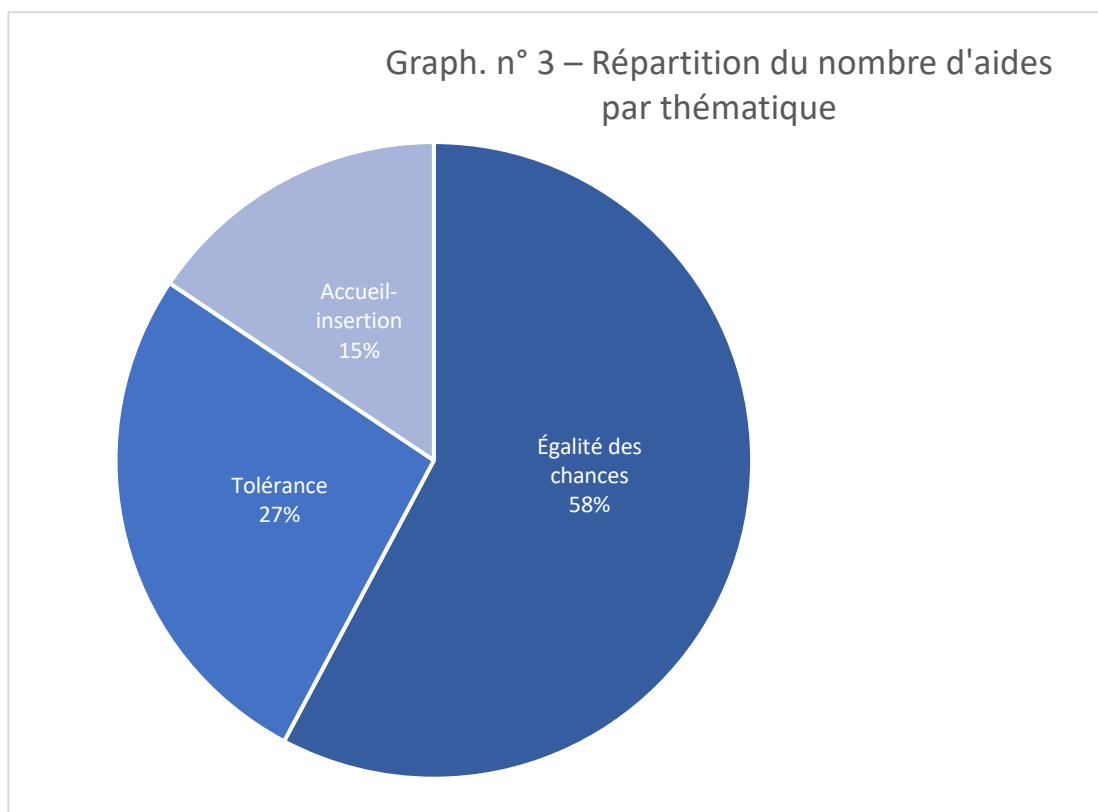
Le volume des aides à projet s'établit pour 2025 à 236 719 €, soit 94,7 % de l'enveloppe dédiée (graph. n° 2), en diminution de près de 3,5 points par rapport à l'année précédente, principalement du fait des deux annulations mentionnées. Le concours « Vivre et agir ensemble contre le racisme » a repris en 2024-2025, après une année de suspension du fait du faible nombre de candidatures. Les efforts produits afin d'améliorer la participation n'ont pas permis d'inverser la courbe des candidatures, cinq seulement ayant été reçues, mais la mise en valeur du concours se poursuit dans l'espoir de relancer l'intérêt des établissements pour cette proposition.



Comme par le passé, les aides apportées ont visé trois thématiques¹ (graph. n° 3) :

- l'égalité des chances, l'ouverture à la culture, à l'art, aux sciences et au sport (63 actions) ;
- la tolérance, la lutte contre le racisme et le travail de mémoire (29 actions) ;
- l'accueil, l'insertion et la lutte contre l'exclusion (17 actions).

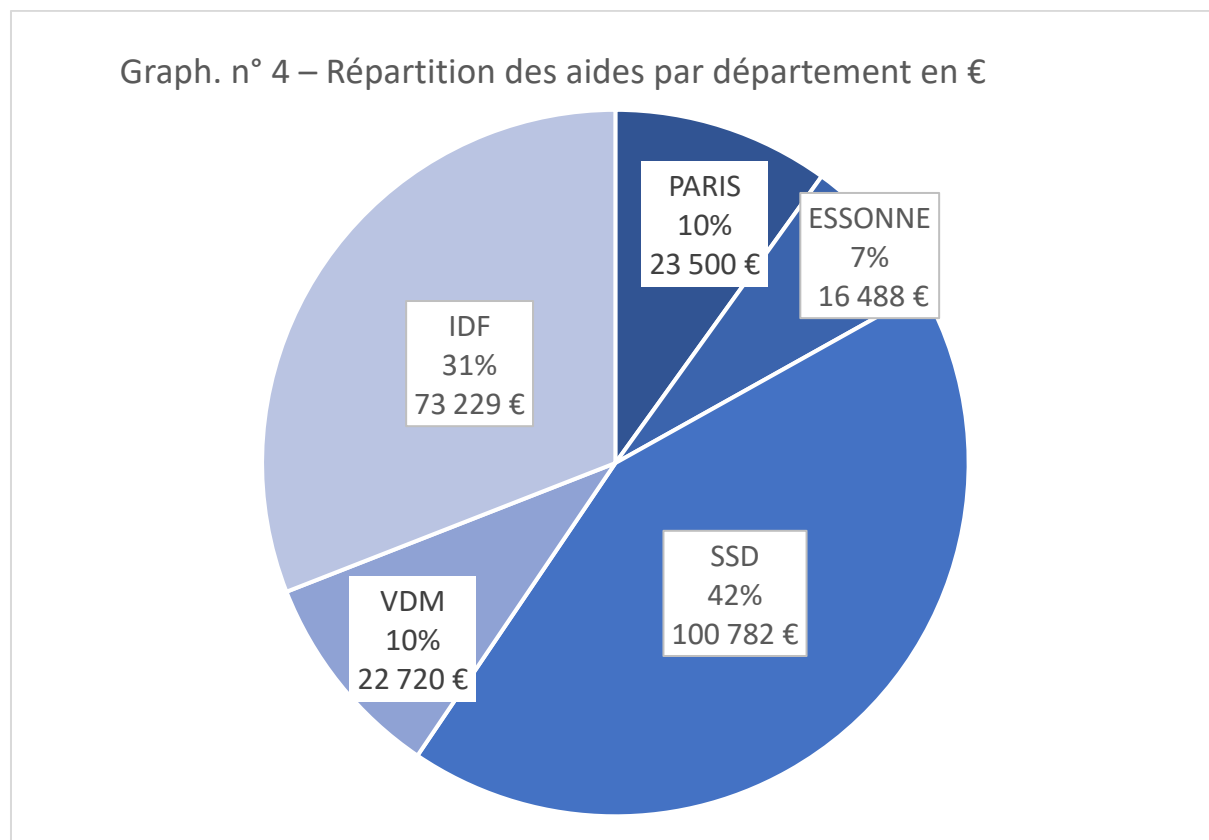
L'équilibre entre les thématiques reste globalement le même que les années précédentes. Dans le courant de l'année, cependant, le travail d'instruction des dossiers et leur examen par le conseil d'animation se sont orientés d'une manière plus déterminée vers les projets relevant de la thématique « tolérance, lutte contre le racisme et travail de mémoire » et comportant une dimension citoyenne affirmée, souvent liée à cette thématique.



Trente-sept actions se sont déroulées en Seine-Saint-Denis, 15 à Paris, 13 en Val-de-Marne et 8 en Essonne, et 13 ont concerné plusieurs départements (graph. n° 4). Sous ce rapport

¹ Une même action peut recouvrir plusieurs thématiques.

également les équilibres demeurent les mêmes. La Seine-Saint-Denis, département le plus pauvre de France métropolitaine, bénéficie d'une attention particulière. La Fondation commence à être mieux connue dans le Val-de-Marne, ce qui explique l'augmentation du nombre d'aides dans ce département. La hausse du nombre et du volume des aides en Île-de-France et la baisse corrélative observée à Paris résulte pour l'essentiel d'une méthode de ventilation différente, qui rend mieux compte des publics aidés.



Cet équilibre est maintenu grâce à un pilotage fin des aides, rendu possible par la publication, à compter de la fin 2022, de l'indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires du premier et du second degré (hors maternelles). En outre, la Fondation mène depuis l'année 2023 des campagnes d'information ciblées prenant la forme de courriels envoyés aux proviseurs et principaux des lycées et collèges de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

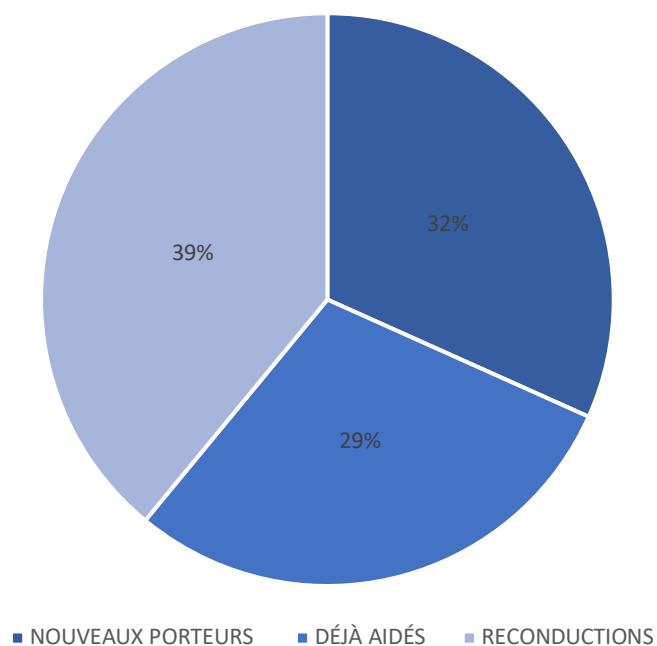
En 2025, des aides ont été accordées à 26 établissements et associations qui n'avaient jamais été soutenus par la Fondation, soit 32 % du total des bénéficiaires – contre 44 % en 2023. (graph. n° 5).

Classiquement, les aides sont moins nombreuses pour les associations (13 projets) que pour les établissements scolaires (66 projets). Le volume en euros des aides accordées à des associations représente toutefois près du tiers du volume total (graph. n° 6).

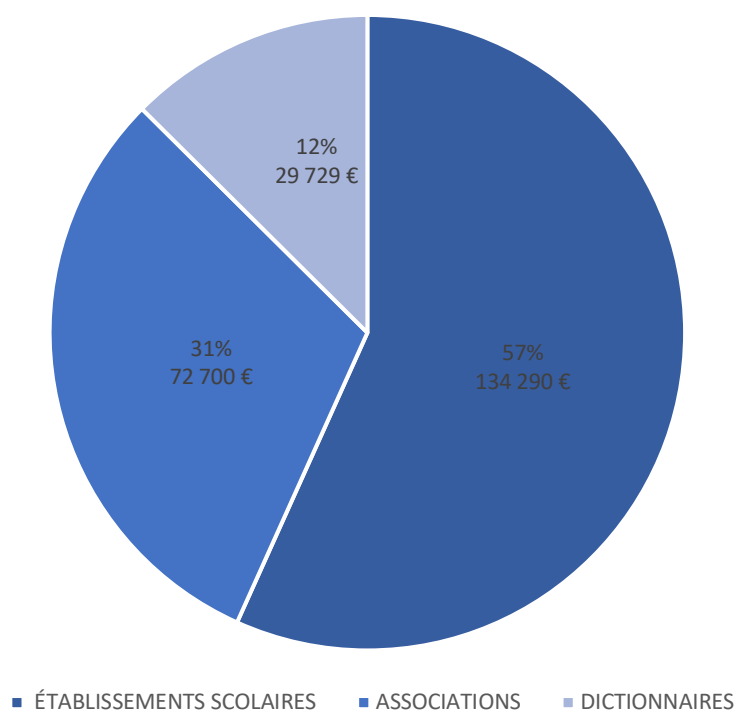
Les aides accordées à des établissements scolaires ont visé 9 écoles maternelles, 23 élémentaires, 18 collèges, 17 lycées (graph. n° 7).

Les projets portés par des associations ou des établissements scolaires des quartiers prioritaires de la politique de la ville continuent de s'inscrire dans une réalisation à moyen terme, les reports éventuels demandés et l'utilisation des reliquats d'une année sur l'autre donnent lieu à suivi et contrôle.

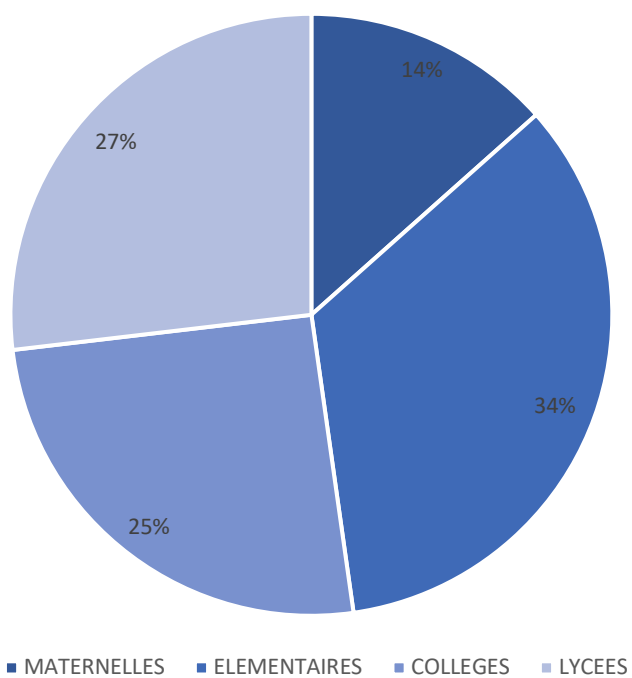
Graph. n° 5 – Taux de renouvellement des porteurs



Graph. n° 6 – Répartition des aides par type de porteur



Graph. n° 7 – Répartition des aides aux scolaires
par type d'établissement



QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS AIDÉES EN 2025

(Crédits photos : lycées L. Aubrac, Le Corbusier, P. Éluard, J. Zay, coll. P. Éluard, Poincaré, République, Renoir, EM J. Ménans, M. Cachin, Asso. Habitat Cité)



« Sur la route du sucre »
Lycée Lucie Aubrac de Pantin (93)

Séjour à Nantes pour 28 jeunes filles élèves de 2^{de} « accompagnement, soins et services à la personne » autour de la mémoire de la traite atlantique et des enjeux de santé liés à la consommation de sucre.



Séjour mémoriel en Normandie
Collège Paul Éluard de Sainte-Geneviève-des-Bois (91)

Séjour mémoriel en Normandie comprenant la visite du Mémorial de Caen, la découverte des plages du Débarquement, la batterie de Merville et le cimetière militaire d'américain d'Omaha Beach.



« Shakespeare à Fondettes »

Lycées Paul Éluard de Saint-Denis et Le Corbusier d'Aubervilliers (93)

Réécriture et création de *Roméo et Juliette* par deux classes de lycées, en mobilisant des thématiques actuelles telles le racisme et le sexisme.

« Favoriser l'accès des exilés à la formation, à l'emploi et à la culture »

Asso. Habitat Cité, Pantin (93)

Apprentissage du français, aide à la recherche d'emploi et activités culturelles pour des personnes exilées, dont une moitié de mineurs isolés étrangers.



« Une sortie au théâtre... en famille »

EM Jean Ménans, Paris 19^e

Sortie dans un théâtre de quartier pour 82 élèves de maternelle accompagnés chacun d'un parent.



« Vers la maîtrise de la langue orale par la découverte d'œuvres littéraires pour la jeunesse »

EM Marcel Cachin, Vitry (94)

Création d'une bibliothèque et organisation d'un prix littéraire au bénéfice de 202 élèves de maternelle.

« Vivre ensemble... de La Courneuve à Bardos »
Coll. Raymond Poincaré de La Courneuve (93)

Reconduction de l'aide apportée au séjour d'immersion de 40 collégiens parmi les habitants de Bardos (64), dans le cadre d'une année de travail de cohésion et de sensibilisation à la lutte pour l'inclusion et contre le racisme dans le sport.



« Carmen investigation »
Coll. Georges Rouault, Paris 19^e

Chantier artistique autour de l'opéra *Carmen* et de l'idée de liberté, pour 19 élèves en unité pour élèves allophones arrivants (UPE2A), dans le cadre d'un échange avec des camarades collégiens de Belle-Île-en-Mer.



« Histoire et mémoires des luttes contre l'esclavage »

Lycée Jean Zay, Aulnay-sous-Bois (93)

Séjour à Dakar pour 24 élèves membres du Club Égalité du lycée, avec découverte in situ des lieux de mémoire et enquête de terrain.

« La mémoire des génocides » Coll. République, Bobigny (93)

Travail interdisciplinaire sur la mémoire des génocides, comprenant un voyage en Pologne, avec découverte d'Auschwitz-Birkenau, pour 24 élèves de 3e.



« Das habe ich im Berlin gelernt - Mémoire et citoyenneté » Coll. Jean Renoir, Bondy (93)

Immersion dans l'histoire, la culture et la vie contemporaine de Berlin pour 44 élèves de 3^e, comprenant la découverte du Mémorial aux Juifs assassinés, du Mémorial aux Homosexuels et du Mémorial soviétique, ainsi que du Bundestag.

FONCTIONNEMENT DE LA FONDATION

Le conseil d'administration a tenu ses deux réunions annuelles les 11/06 et 19/11. Le conseil d'animation s'est réuni 7 fois, le bureau, 10 fois. Le comité financier ne s'est pas réuni.

La Fondation a rencontré les associations La Cimade, Droit à l'école, La porte à côté, Les Poussières, L.I.R.E, Parlons démocratie. Elle a été représentée en Sorbonne pour la traditionnelle cérémonie de remise de Delf/dictionnaires, aux rencontres annuelles Théâ organisées par l'OCCE de Paris ainsi que lors de la fête de rentrée des apprenants de l'association Français langue d'accueil.

Les comptes sont confiés au cabinet Audit CPA, qui assure la gestion des paies, des cotisations sociales et du prélèvement à la source. La comptabilité est réalisée quasi exclusivement en distanciel, les pièces étant communiquées au cabinet via un logiciel dédié. Comme chaque année depuis 2019, le commissariat aux comptes est assuré par M. Gilles Borie.

La masse salariale est restée stable avec 2 équivalents temps plein : un administrateur à 35h/semaine et deux secrétaires-assistantes à temps partiel (respectivement à 17,5h et 19h/semaine). Une salariée a quitté son poste dans le cadre d'une rupture conventionnelle et a été remplacée à compter du mois de juin. Le contrat de travail de l'agent d'entretien employé deux fois 2h/mois dans un cadre de cumul d'activités a été suspendu à compter du 01/11, dans l'attente du renouvellement de son titre de séjour.

Le volume de courrier papier a légèrement augmenté : 238 courriers ont été reçus (contre 222 en 2024), et 67 ont été expédiés (contre 50 en 2024). Ont été respectivement reçus et expédiés environ 6 000 et 2 650 courriels.

JOURNAL APRÈS-DEMAIN

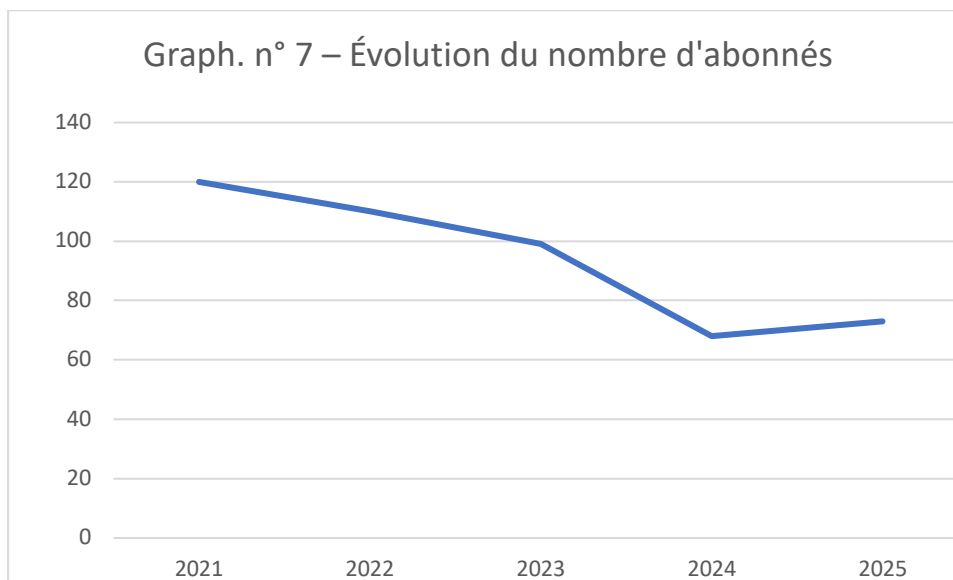
Le comité de rédaction d'*Après-demain* s'est réuni 10 fois.

4 numéros ont été publiés, pour un total de 4 200 exemplaires (contre 3 numéros, dont un double, pour un total de 3 200 exemplaires, en 2024) :

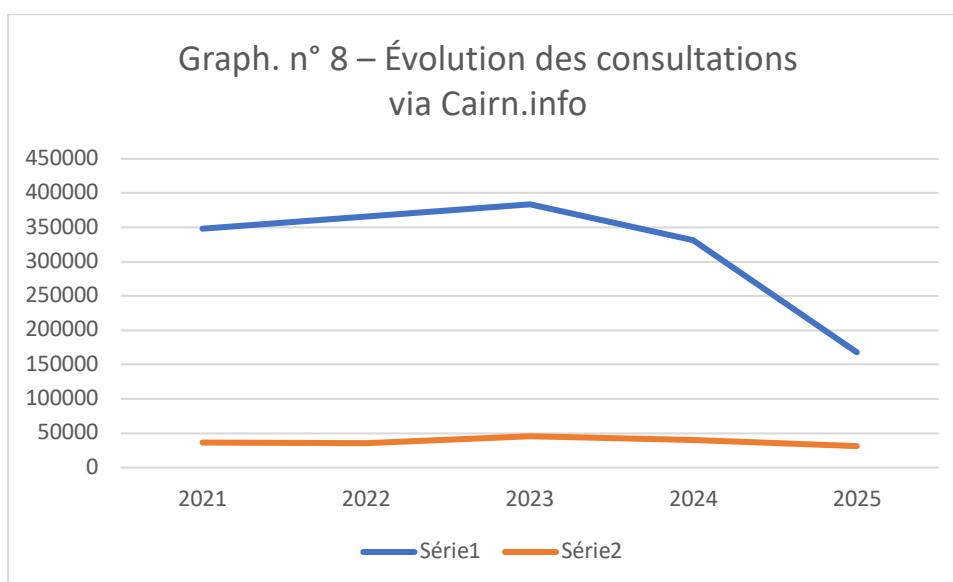
- « Quelle agriculture pour après-demain ? », 1^{er} trimestre, n° 72 NF ;
- « Extrême(s) droite(s) », 2^e trimestre, n° 73 NF ;
- « Inégalités territoriales », 3^e trimestre, n° 74 NF ;
- « Connaître et combattre tous les racismes », 4^e trimestre, n° 75 NF.

Comme chaque année, *Après-demain* a participé à la Semaine de la presse et des médias à l'école, ainsi qu'au Salon de la revue, les 11 et 12 octobre, à Paris. Des abonnements gratuits ont été offerts aux associations soutenues par la Fondation Seligmann ainsi qu'aux centres de documentation et d'information des lycées publics de ses départements d'intervention. Un questionnaire a été adressé aux professeurs-documentalistes afin de recueillir leurs opinion et suggestions au sujet de la publication.

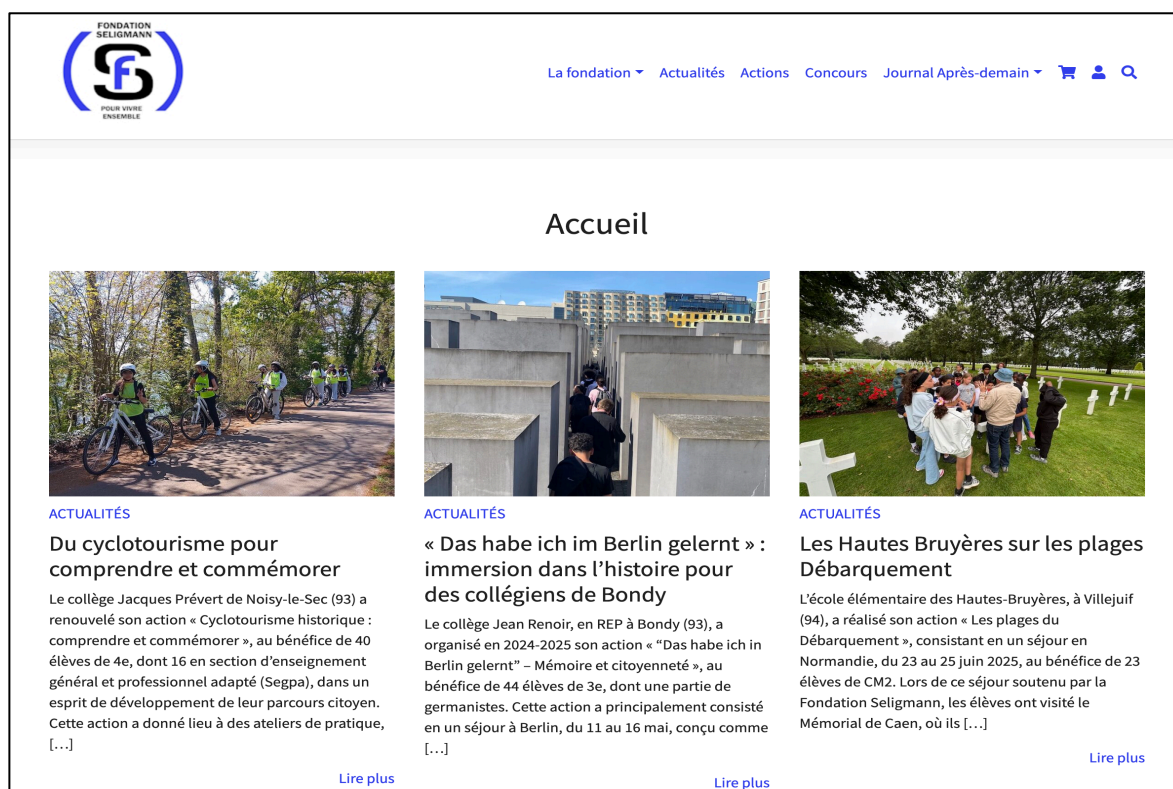
Au 31 décembre 2025, le nombre d'abonnements payants s'établissait à 73, en légère augmentation par rapport à 2024 (+5), après une nette diminution entre 2023 et 2024 (-21) (graph. n° 7.) Ces abonnements concernent 25 particuliers, 21 biblio/médiathèques, 17 établissements d'enseignement secondaire et supérieur et 9 collectivités territoriales et administrations.



Comme les années précédentes, *Après-demain* est diffusé via la plateforme Cairn.info. L'accessibilité via Cairn.info a permis d'augmenter considérablement le lectorat d'*Après-demain*, au moment où le nombre de ses abonnés s'effondrait. Mais le fait que ce lectorat dépende principalement d'une plateforme tierce est également une fragilité. Les dernières statistiques de consultation sur Cairn.info, qui font apparaître une diminution d'environ 50 % des consultations enregistrées entre 2024 et 2025 hors institutions abonnées (graph. n° 8, ligne bleue), ne peuvent qu'inciter à œuvrer à refaire la notoriété du titre.² À cette fin, un partenariat a été noué avec le média Café pédagogique, destiné à mettre en valeur chaque nouveau dossier, et la rédaction s'est rapprochée d'agrégateurs de presse utilisés par les enseignants du secondaire.



² Cette tendance s'explique principalement par des éléments de contexte, dont les principaux sont la montée en puissance des agents conversationnels (IA) et les redirections opérées par Google vers ses propres outils. Cette évolution impacte l'ensemble des publications accessibles via Cairn.info, hors institutions abonnées, de l'ordre de 25 % sur un an. *Après-demain* semble plus fortement impacté, mais cet écart, dû à une baisse de l'intérêt pour certains numéros gratuits passés, non compensée par l'intérêt pour des numéros gratuits plus récents, a pour conséquence d'aligner son audience sur celle des revues comparables, sans le faire décrocher. Par ailleurs, l'effet sur la redevance est nul, les statistiques prises en compte pour son calcul demeurant en augmentation.



Capture d'écran du site internet de la Fondation Seligmann.

L'actualité de la Fondation a donné lieu en 2025 à la publication de 40 articles sur le site internet et à l'envoi de 11 lettres d'information. La partie technique du site a été refondue afin de permettre sa mise à jour et garantir sa sécurité. Après comparaison de deux devis, ce travail a été confié au professionnel qui a réalisé le site de la Fondation en 2019 et en assure depuis lors la maintenance avec réactivité et efficacité.

La Fondation a quitté le réseau socionumérique X, dont l'orientation extrême droitière et complotiste était incompatible avec sa philosophie, ainsi que le réseau Facebook, de plus en plus complexe à manipuler pour des résultats médiocres. Elle continue de faire vivre une page LinkedIn, avec un nombre d'abonnés faible mais en augmentation régulière.

Vie de la Fondation :

Le vingtième anniversaire de la Fondation donnera lieu à un événement prévu le mercredi 14 octobre 2026 après-midi, dans l'amphithéâtre du lycée Louis le Grand.

Actions :

Le conseil d'animation, appuyé sur l'équipe salariée, continue d'affiner son travail afin de cibler au mieux les établissements les plus en difficulté et les projets les plus intéressants et en rapport avec l'objet social de la Fondation.

Les critères de sélection des demandes en amont du conseil d'animation et lors de leur examen par celui-ci sont renforcés afin de promouvoir les thématiques « tolérance, lutte contre le racisme, travail de mémoire » et « accueil-intégration », tout en mettant en valeur la dimension citoyenne des actions soutenues.

Un meilleur équilibre est recherché entre les nouveaux porteurs et les porteurs déjà aidés.

Après-demain :

La rédaction d'*Après-demain* poursuit son travail de promotion du titre, désormais accessible sur la plateforme Europresse, utilisée notamment par les établissements du secondaire, en complément du partenariat avec Cairn.info.